

La Certification Propriétaire responsable et le registre des loyers

La [Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation](#) de la Ville de Montréal consulte les Montréalaises et les Montréalais sur le projet de certification Propriétaire responsable et la mise en place d'un registre des loyers. L'assemblée publique de présentation du dossier a eu lieu le 20 avril et peut être visionnée en différé sur ville.montreal.qc.ca/proprietaireresponsable.

Étape 2. S'exprimer : divers moyens à votre disposition

Il est possible de faire part de votre point de vue sur le projet, et ce par plusieurs moyens. Tous les détails sont disponibles sur la page de la consultation, incluant la marche à suivre pour s'inscrire : realisonsmtl.ca/proprietaireresponsable

Par ailleurs, la Commission entendra les mémoires et opinions des personnes et organismes intéressés aux dates suivantes. Attention, les lieux diffèrent pour chaque assemblée :

- **Lundi 30 mai 2022, entre 19h et 22h, à la Maison de la culture Ahuntsic, 10 300, rue Lajeunesse.**
- **Mardi 31 mai 2022, entre 9h et 12h, en webdiffusion. Le lien de connexion sera disponible le jour de l'événement sur ville.montreal.qc.ca/proprietaireresponsable**
- **Mercredi 8 juin 2022, entre 9h et 12h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier), 155, rue Notre-Dame Est**
- **Vendredi 10 juin 2022, entre 13h30 et 17h, à la Maison de la culture Claude-Léveillée, 911, rue Jean-Talon Est**

Date limite d'inscription pour présenter un mémoire : 19 mai à midi.

Il est possible de déposer un mémoire ou une opinion par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur les finances et l'administration
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
commissions@montreal.ca

Les mémoires et opinions doivent être transmis **au plus tard le vendredi 3 juin 2022.**

Étape 3. Adoption des recommandations de la Commission

La Commission présentera et adoptera publiquement ses recommandations lors d'une **dernière assemblée publique** qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE : **JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022, À 19 H 00**
SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE MONTRÉAL (ÉDIFICE LUCIEN-SAULNIER)
155, RUE NOTRE-DAME EST

La séance sera **webdiffusée** et le **document de recommandations** sera disponible **à partir de 8 h le jour de l'assemblée** sur le site de la commission ville.montreal.qc.ca/proprietaireresponsable .

Pour poser une question lors de la séance d'adoption des recommandations, un **formulaire en ligne** sera disponible, également **à partir de 8 h le jour de l'assemblée** sur la page web de la consultation.

Source : Service du greffe, Ville de Montréal

DATE DE PARUTION : LE VENDREDI 13 MAI 2022 – LE Devoir